

Appel à candidature à un poste d'ingénieur forestier chef de projets biodiversité (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Institut pour le développement forestier - IDF

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier chef de projets biodiversité (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit privé, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'État (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 35,2K€ et 56,3K€ bruts annuels
<u>Résidence administrative :</u>	Auzeville-Tolosane (Haute-Garonne, 31)
<u>Prise de poste prévue :</u>	01/09/2025

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF).

L'Institut pour le Développement Forestier a pour missions :

i) d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, techniques et d'élaborer des outils d'aide à la décision relatifs aux écosystèmes forestiers, aux effets du changement climatique et à la filière forêt-bois, ii) de transmettre ces informations via la publication des travaux du CNPFF-IDF et du CNPFF (livres, revue nationale) et iii) via la formation. Sur ce dernier point, c'est son service formation qui est mobilisé afin de gérer les offres de formations continues du catalogue et sur mesure.

Contexte du poste

Le CNPFF œuvre à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière et participe au développement de la gestion durable des forêts privées. Cela se traduit notamment par des actions et des projets qui portent, par exemple, sur les habitats forestiers, la capacité d'accueil de la biodiversité ou encore les dendromicrohabitats.



À ce titre, le CNPF-IDF a créé, avec l'appui de l'INRAE, un outil pratique pour faciliter la prise en compte de la biodiversité taxonomique ordinaire dans la gestion courante : l'Indice de Biodiversité Potentielle « IBP » (Larrieu & Gonin 2008 ; <https://www.cnpf.fr/ibp>).

Depuis sa création en 2008, l'IBP s'est développé en France grâce à un programme de Recherche-Développement-Innovation (RDI) financé par le ministère en charge de l'Environnement, le volet développement étant piloté par le CNPF et le volet recherche par l'INRAE.

À l'étranger, l'IBP s'est également développé grâce notamment à différents projets européens (GoProFor, Biorgest, GoProFor Med, StrategyMedFor) qui ont permis d'adapter sa méthode et d'étendre sa définition à d'autres pays et de traduire la documentation. Le réseau de partenaires actuel couvre 17 pays de l'Europe et du Bassin méditerranéen.

Description du poste

Le chef de projet (H/F) est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur et du directeur adjoint du CNPF-IDF.

Il pilotera les travaux et projets de RDI relatifs à la biodiversité des écosystèmes forestiers et au développement de l'IBP, ainsi que leur intégration dans la gestion durable des forêts.

Le chef de projet biodiversité (H/F) délivrera son expertise sur ces sujets en lien avec l'ingénieur « stations, habitats et biodiversité » de l'IDF, le réseau environnement du CNPF, les directions du CNPF et de l'IDF, le ministère en charge de l'environnement et les partenaires du CNPF. Cette expertise nourrira également les réflexions des politiques publiques.

Il représentera aussi le CNPF sur ces spécialités dans les instances et manifestations techniques et scientifiques au niveau français et européen. A ce titre, il siègera au comité international d'experts de l'IBP.

Il interviendra dans les projets IBP actuellement en cours, à savoir :

Au niveau européen :

- Le Life GoProFor Med : extension de l'IBP en Grèce et en Espagne, appui à la délégation régionale Paca du CNPF pour la mise en place de sites pilotes, la définition d'itinéraires technique et la formation ;
- L'Interreg StrategyMedFor : l'IDF est associé dans l'élaboration d'une Stratégie de Gestion Durable des Forêts Méditerranéennes, avec l'IBP comme outil de diagnostic, et dans la poursuite de l'extension de l'IBP en Crète, Bosnie-Herzégovine et Macédoine du Nord.

Au niveau français :

- Participation au projet de digitalisation des formations IBP (DigitIBP) ;
- Conduite du programme de développement de l'IBP comprenant les volets :
 - o Diffusion de l'IBP : communication (rédaction d'articles, participation à des colloques nationaux et internationaux, diffusion internet...), appui technique, formation et animation d'un réseau de formateurs IBP
 - o Évolution de l'IBP avec intégration des connaissances nouvelles et réponse aux nouvelles problématiques (passage à l'échelle paysagère, spatialisation des scores IBP...)
 - o Amélioration de l'utilisation de l'IBP (outil de saisie terrain, base de données, lien avec la gestion, méthodologie et effet observateur...).
 - o Développement à l'étranger de versions harmonisées de l'IBP et animation du Comité International d'Experts de l'IBP.
 - o Poursuivre les partenariats avec la recherche, notamment sur la réflexion autour d'un IBP « paysage » et l'utilisation de la télédétection.

Le chef de projet biodiversité (H/F) aura enfin pour mission de valoriser et transférer les résultats des études et des recherches par i) la rédaction de publications (articles, ouvrages...) et ii) l'animation de stages de formation continue.

Il entretiendra également une veille sur les connaissances scientifiques relatives à la biodiversité des écosystèmes forestiers, aux services écosystémiques et au développement de l'IBP.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de niveau bac+5 de type ingénieur forestier ou diplôme équivalent en lien avec la mission
- Expérience souhaitée (5 ans minimum) en lien avec les thématiques du poste

Compétences et qualités requises

- Connaissances et expériences naturalistes et dans les domaines de l'écologie forestière, la biodiversité, les habitats et la biogéographie ; connaissance de l'IBP fortement appréciée ;
- Connaissances générales dans les domaines de l'environnement, de la gestion durable et de la gestion intégrative ;
- Sens de l'organisation et du travail en équipe, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité managériale et d'encadrement d'équipes-projet ;
- Capacité de conduite de projet sur le plan technique et budgétaire ;
- Bonne qualité rédactionnelle et soin apporté à la présentation écrite ;
- Maîtrise de l'anglais (niveau B2 CECRL, soit 785 points TOEIC).
- Maîtrise de la suite Office (Excel, Word et PowerPoint) ;
- Maîtrise des logiciels R, SIG (QGIS) et PAO (Adobe Illustrator) ;
- Permis B et véhicule personnel.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable à l'issue de la période d'essai, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ; dans la limite du plafond légal
- Participation employeur mutuelle (obligatoire) ;

Personnes à contacter

- François MORNEAU, directeur de l'IDF : 06 58 52 85 45 - francois.morneau@cnpf.fr
- Thomas FEISS, Directeur-adjoint de l'IDF : 07 64 62 10 73 - thomas.feiss@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **05/06/2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

Par courriel à francois.morneau@cnpf.fr et thomas.feiss@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **12/06/2025 après-midi** dans les locaux du CNPF à Paris.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

